



Déclaration fédérale

Le 21 janvier 2024, dans la rue contre leur loi immigration

Déchéance de nationalité, préférence nationale, remise en cause du droit d'asile... cette loi représente un tournant radical dans l'histoire de la France depuis 1945.

Cette loi raciste et xénophobe remet en cause le droit du sol. C'est le droit du sang qui devrait être appliqué.

Elle prévoit que les immigrés doivent justifier de cinq ans de présence en France pour bénéficier des aides non contributives. Une façon de les chasser de notre territoire puisque ceux-ci ne bénéficieront plus par exemple d'aide au logement.

Les étudiants ne sont pas épargnés. La loi prévoit d'imposer une caution de retour.

La loi prévoit aussi de créer des quotas migratoires. Il s'agira de plafonner l'immigration en fonction de la nationalité. Ainsi, les immigrés seront triés selon les besoins économiques du patronat.

Cette loi inique est une victoire des idées d'extrême droite. La riposte doit se construire partout, y compris dans l'entreprise.

Il faut exiger tout simplement le retrait de cette loi.

Pour gagner des droits pour toutes et tous, s'opposer à la loi « immigration », gagner le retrait de la loi et obtenir une régularisation de droit de toutes les travailleur·ses sans papiers.

Le 21 janvier 2024, manifestons partout en France !

Fait à Montreuil, le lundi 15 janvier 2024

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes